



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Esprit, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe en date du 31 décembre 2023 seront déposés à la séance du conseil le mardi 2 avril 2024.

Donné à Saint-Esprit, ce 27^e jour du mois de mars 2024.

- Original signé -

Simon Franche
Directeur général et greffier-trésorier